

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Mardi 24 Juin 2008 à Fleurville à 18 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Fleurville.

Etaient Présents : Mmes CLEMENT, TROUSSEAU, GUICHARD, CHEVALIER, DREVET, BUE, CANITROT et Mrs PENOT, GOYARD, GAUDILLERE, DEDIENNE, CHEVALIER, CONRY, COFFIGNY, GALEA, GUILLET, DUMONT, PHILIPPON, ROBELIN, SURGAND, PEULET, DESROCHES, CHERVIER, LE GRAND DE MERCEY, PRUDENT.

1 – Projets Ecole de Musique 2008 – 2009

Mme GAUDRY expose les nouvelles orientations de l'école de musique :

- changement dans l'équipe pédagogique : une nouvelle intervenante en milieu scolaire et formation musicale sera embauchée à compter de la rentrée prochaine, cette information a fait l'objet d'une lettre envoyée aux écoles de l'intercommunalité,
- mise en place d'un projet qui intégrera deux activités obligatoires : battucada et danse traditionnelle. Les objectifs de ces ateliers sont entre autres de créer des liens entre les générations, de permettre aux élèves d'avoir une meilleure connaissance de leur corps et d'impliquer pour la battucada les nouveaux élèves ainsi que les enfants du milieu scolaire.
- L'activité danse traditionnelle pourra également être proposée au Service Enfance Jeunesse.

Mme GAUDRY explique que pour faciliter le travail des professeurs, elle souhaiterait qu'un maximum de cours se déroule au même endroit afin qu'ils se rencontrent davantage. La Directrice demande à la commune de Fleurville si les cours de guitare pourraient être déplacés à Fleurville.

Selon Mme GAUDRY, le nouveau projet permettra avec le même budget de proposer un nombre d'activités plus important. Le Conseil encourage cette démarche et propose de diffuser en complément de l'article qui paraîtra dans la presse une information dans les boîtes aux lettres.

Mme CLEMENT a assisté à une réunion avec le Délégués Départementaux de l'Education Nationale qui ont présenté un projet de rassemblement musical. Ils envisagent un partenariat sur le thème du chant choral au printemps prochain. La Directrice contactera le Président du secteur.

2 – Marché Collecte et Traitement des Ordures Ménagères et des Points d'Apports Volontaires

L'ouverture des plis du marché a eu lieu le Lundi 16 Juin 2008.

Trois propositions ont été reçues pour la collecte des ordures ménagères, en revanche, une seule proposition a été faite pour chacun des autres lots.

Mr ROBELIN fait part des propositions retenues :

Lot 1 Collecte Ordures Ménagères : LBDI SAS BERROD : 80,75 € HT la tonne

Lot 2 Traitement des Ordures Ménagères : VEOLIA Propreté : 53,60 € HT la tonne

Lot 3 Collecte des Points d'Apports Volontaires : VEOLIA Propreté

- Verre : 54,74 € HT la tonne
- Journaux: 53,80 € HT la tonne
- Emballages : 385,23 € HT la tonne

Lot 4 Traitement des Points d'Apports Volontaires : VEOLIA Propreté

- Verre : contrat avec SOLOVER
- Journaux : 47,39 € HT la tonne
- Emballages : 282,26 € la tonne HT

Le Conseil entérine les décisions de la Commission d'Appel d'Offres et autorise la Présidente à signer les différents lots du marché avec les sociétés LBDI et Véolia Propreté.

Avenant Marché : Compte tenu des délais trop courts entre l'ouverture des plis et la fin du marché, un avenant d'un mois sera établi avec Véolia Propreté qui assurera donc les prestations jusqu'au 31 Juillet 2008.

Installation de Points d'Apports Volontaires : Mme DREVET souhaiterait disposer de colonnes supplémentaires, les communes de Clessé et Saint Albain sont également demandeurs. Le budget sera examiné pour connaître les crédits disponibles à cet effet.

Palettes : Bourgogne Déchets Services sera contacté pour évoquer la reprise de palette en bois.

Bilan Ramassage Pain Solidarité : Un groupe du CIAS établira un bilan sur l'opération « Ramassage Pain Solidarité ».

3 – Mise en place des commissions

Ecole de Musique/ Festival des Musiques Rares : Mr PRUDENT et Mme TROUSSEAU, (Responsable : Mr ROBELIN)

Jeunesse : Mmes GUICHARD et CHEVALIER (Responsable : Mr DEDIENNE)

Déchets : Mrs PRUDENT, PERRIN, CHERVIER, GUILLET et Mr GOYARD (déchets verts), (Responsable : Mr ROBELIN)

Sport et dojo : Mrs CONRY et PERRIN, (Responsable : Mr PEULET)

Personnel : Mme DREVET, (Responsable : Mme CLEMENT)

Environnement, nature, Economique et touristique : Mrs CONRY, DUMONT, PHILIPPON et Mmes BUE, DREVET, (Responsable : Mme CLEMENT)

Il appartiendra aux membres des commissions de prendre l'initiative d'organiser une réunion. La Présidente et les Vice Présidents en seront systématiquement informés.

La compagnie d'assurance de la collectivité sera sollicitée pour savoir si elle couvre la personne qui réalise les travaux de tonte sur le site de la Boucherette.

4 – Compte rendu de la rencontre avec les pêcheurs

Mme CLEMENT a rencontré les associations de pêcheurs « Les amis de la Bourbonne » et « Les amis de la Mouge » au sujet de l'entretien des plans d'eau. Deux possibilités ont été évoquées :

- soit l'association de pêcheurs réalise l'entretien selon un cahier des charges très précis et dispose à titre gratuit de l'accès aux plans d'eau (convention annuelle à compter du 1^{er} Janvier 2009 et renouvelable)
- soit la Communauté de Communes réalise l'entretien et demande une participation financière aux associations de pêcheurs (convention annuelle à compter du 1^{er} Janvier 2009 et renouvelable)

Pour l'année 2008, la Communauté de Communes va solliciter les entreprises situées sur le territoire pour obtenir des devis pour le fauchage.

5 – Location logements Fleurville

Le Conseil Général a donné son accord pour la location des logements par un bail court.

Après discussion, les conseillers décident de louer dès que possible le T3 d'une surface de 63,65 m² au prix de 400 € par mois et le second (86,40 m²) au prix de 500 € par mois. Un mois de caution sera demandé.

Deux demandes de location ont été formulées à la Communauté de Communes, dont une formulées par écrit. Cette dernière est retenue pour le T3.

6 – Demande remboursement frais de ménage au Club de Judo de Lugny

Mme CLEMENT lit le courrier de l'Association sollicitant la somme de 1 184,15 € pour rembourser les frais de ménage du dojo du mois de septembre à décembre 2007. Certains élus souhaitent qu'une réflexion de fonds soit faite sur le principe des aides apportées aux associations. Mr PEULET, responsable de la commission sport et dojo, fait part de son intention de réfléchir à cette problématique et au monde sportif du territoire d'une manière générale. Une étude globale du fonctionnement du dojo est également souhaitée par certains élus.

7 – Maison Alzheimer 71

Une nouvelle visite du site à Viré aura lieu la semaine prochaine. Il semblerait que le terrain visité à Lugny ne soit pas retenu en raison de son éloignement aux différents réseaux. Si le projet d'implantation de la Maison Alzheimer 71 n'est pas réalisé à Viré, un autre projet sera présenté :

Résidence de Service 3è Age. Cette résidence offrirait des services tels que la restauration collective en permettant aux personnes âgées d'avoir un lieu de vie indépendant.

8 – Micro Crèche Cruzille

Les travaux ont débuté. Mr DEDIENNE se rend régulièrement sur le chantier. Il fait part de quelques difficultés avec l'entreprise QUALIDECO qui réalise les travaux de peinture et plâtrerie.

Les parents de jeunes enfants (ou en attente d'un bébé) ont reçu un questionnaire pour savoir s'ils étaient intéressés par l'ouverture de la structure et pour organiser son ouverture.

La prochaine réunion se déroulera Lundi 30 Juin à 18 h à Cruzille.

Une demande de subvention sera adressée à la MSA et la CAF.

9 –Questions diverses

Eclaireurs de France : La Président fait part du courrier des Eclaireurs de France inquiets de la situation du théâtre de Champvent. Les Maires, bien conscients des difficultés de ce théâtre indiquent avoir reçu le même courrier.

Embauche Mle Mathilde NIEUL : Mme DREVET demande si Mle NIEUL qui travaille pour l'Association A De TouRE pourrait présenter au Conseil de Commuauté le travail qu'elle a accompli depuis son arrivée. Mme CLEMENT est favorable à cette demande et explique que Mle NIEUL a travaillé en particulier sur la partie viti -vinicole du projet et a rédigé une embauche du cahier des charges de la Maison de Tourisme.

Bourcherette : Mr CONRY explique qu'à partir de l'hiver prochain les chevaux qui venaient brouter sur le site de la Bourcherette seront remplacés par des ânes. Une convention entre le Conservatoire Naturel des Sites Bourguignons, les propriétaires des ânes et la Communauté de Communes sera signée.

Conseil des jeunes : Mr PEULET évoque la mise en place d'un conseil des jeunes. Cette question sera étudiée ultérieurement.

**PROCHAIN CONSEIL DE COMMUNAUTE
MARDI 22 JUILLET 2008
A 18 H
A SAINT ALBAIN**

La Présidente
Patricia CLEMENT